

MARCELLIN CAZALS ET XAVIER GROS

Deux Justes parmi les nations

Ils ont sauvé des juifs pendant la guerre. Décorés par le consul général, tous deux ont reçu le témoignage de reconnaissance de l'Etat d'Israël.



Xavier Gros et Marcellin Cazals ont été élevés au titre de « Juste parmi les nations » par M. Amihoud, consul général d'Israël à Marseille.

« Le peuple juif reconnaissant ». Tels sont les simples mots inscrits en hébreu sur la médaille remise, jeudi soir, par M. Amihoud, consul général d'Israël à Marseille, à Marcellin Cazals, de Naucelle et Xavier Gros, de Saint-Girons (Ariège).

Au péril de leur vie, tous deux ont sauvé des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans cette période noire de l'histoire du pays, ils ont joué un rôle essentiel dans le service humanitaire rendu à des juifs persécutés de manière impitoyable par les nazis, a rappelé le maire Jean Rigal.

Elevés au titre de « Justes parmi les nations », Marcellin Cazals et Xavier Gros ont reçu, jeudi, dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville de Villefranche, « le témoignage de reconnaissance du peuple juif et de l'Etat d'Israël ».

Une cérémonie émouvante à laquelle s'étaient joints, outre le consul d'Israël à Marseille,

Lucien Fayma, représentant du Comité français pour Yad Vashem (association pour le souvenir, la mémoire et l'enseignement de la Shoah), M. Korsia, rabbin de Reims, le député Jean Briane ainsi que le sous-préfet François Ruffié.

Marcellin Cazals, alors commandant de la brigade de gendarmerie du Malzieu, en Lozère, prenait le risque de prévenir les juifs qu'il avait pour mission d'arrêter et de livrer. En refusant d'être l'auxiliaire de Vichy et de la Gestapo, selon ses propres mots, il sauva 209 personnes de la déportation.

Autre « héros au quotidien » : Xavier Gros. Il vit à Villefranche depuis 6 ans.

De l'hiver 42 jusqu'à la libération de Saint-Girons par la Résistance, il hébergea six personnes, la famille Mayer, dont Claude, présent jeudi soir à ses côtés. « J'avais six ans ». Séquence émotion.

Héroïsme, oui. La maison de

Xavier Gros se situait en face de la sous-préfecture réquisitionnée par les autorités allemandes et à deux pas des sièges de la Gestapo et de la milice.

« UN ACTE SUBLIME »

« Ils ont accueilli et protégé des juifs en sachant que la législation qui s'appliquait aux juifs (les lois anti-juives du gouvernement de Vichy) s'appliquait également à tous ceux qui les hébergeaient. C'est un acte courageux, délibéré, digne, dénué de tout intérêt personnel ou matériel, c'est un acte politique aussi, car ils refusaient la menace. C'est tout simplement un acte sublime », a encore lancé le consul général d'Israël en hommage à ceux qui ont « maintenu leur dignité d'homme ».

« Ne jamais oublier ». Tel est le mot d'ordre aujourd'hui, même si cette période rappelle

des souvenirs « tragiques », « douloureux », « cauchemardesques ». « Il est urgent de raviver le souvenir, de le transmettre aux jeunes générations, de transmettre la mémoire », a ajouté le consul d'Israël.

Le département des Justes de « Yad Vashem » honore depuis 1963 les personnes qui ont sauvé des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce titre concrétisé par la remise d'une médaille et d'un diplôme, est la seule décoration civile décernée par l'Etat d'Israël.

« Un millier de Français ont reçu cette distinction », a signalé le rabbin de Reims.

Celui qui est reconnu comme Juste a le droit d'apposer une plaque à son nom sur le Mur du souvenir dans les jardins de Yad Vashem (Yad Vashem étant l'institut commémoratif des martyrs et des héros de la Shoah), situé sur la colline du Souvenir à Jérusalem.